

VARENNES-LÈS-MÂCON

Entre lac et Voie romaine



© A. Rostaing

PROFIL PARCOURS

Distance **12,6 KM**

Durée **3 H 00** | Niveau **FACILE**

Dénivelé **5 M**

Ambiance **AU FIL DE L'EAU**

DÉPART VARENNES-LÈS-MÂCON | CHÂTEAU DE VARENNES

Localisation GPS : 46.27065, 4.80958 | Alt. 172 m

Depuis le château, l'itinéraire rejoint les calmes prairies de la vallée de la Saône. Le site de Varennes-lès-Mâcon a été très tôt fréquenté. De nombreux silex datant de 11 850 avant notre ère et les vestiges de deux villages ont été découverts lors de la création du lac. On chemine, ici, sur les pas de nombreuses populations qui, jadis, suivaient la rivière par la Via Agrippa.

À VOIR EN CHEMIN

- Église romane Saint-Marcel à Varennes-lès-Mâcon
- Château de Varennes
- Lac de Varennes
- Promenade des bords de Saône
- Château et moulin d'Estours
- Église Saint-Jacques à Crêches-sur-Saône

APPELLATIONS VINS DE BOURGOGNE

Bourgogne, Bourgogne aligoté, Coteaux Bourguignons, Crémant de Bourgogne, Mâcon, Mâcon-Chaintré, Mâcon-Villages

PÉRIODE IDÉALE

Toute l'année

Attention en revanche aux périodes caniculaires, circuit peu ombragé.

POINT DE VIGILANCE

Si vous décidez de vous rafraîchir dans le lac de Varennes-lès-Mâcon, notez que la baignade n'est pas surveillée.

CONSEILS AUX RANDONNEURS

N'oubliez pas que l'espace est partagé par tous : agriculteurs, forestiers, chasseurs, promeneurs, vététistes, cavaliers.

N'effrayez pas les troupeaux, tenez vos chiens en laisse.

Équipez-vous de chaussures de marche et de vêtements appropriés aux conditions climatiques.

Respectez les cultures et les propriétés privées. Ne sortez pas des sentiers balisés.

Certains secteurs peuvent faire l'objet de réglementations environnementales particulières (sites classés, arrêté de protection de biotope, zone Natura 2000).

Ne laissez aucun déchet dans la nature.

SECTEUR VITICOLE

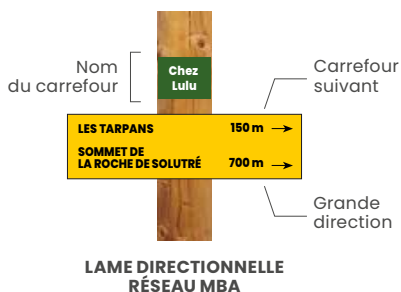
Vous allez entrer dans un environnement viticole privilégié, où des hommes travaillent ici tous les jours. Des traitements pour prévenir les maladies sont appliqués principalement d'avril à juillet.

Dans la mesure du possible, ces traitements sont réalisés en dehors des heures de forte fréquentation, mais les contraintes

météorologiques peuvent parfois obliger à déroger à cette règle. Si tel est le cas au moment de votre promenade, tenez-vous éloignés de la parcelle, le vigneron sera vigilant à ne pas vous exposer.

D'une manière générale, ne pénétrez pas dans les parcelles et sur la plupart des chemins de vignes non balisés, qui sont des

propriétés privées. Ne vous garez pas sur les pourtours et accès aux parcelles, les vigneron étant susceptibles de devoir y travailler à tout moment et de passer avec des engins agricoles.



Balilage itinéraire

Balilage GR**

Balilage GRP***



Continuité

Mauvaise direction

Changement de direction

Entre les poteaux les itinéraires sont balisés en jaune (marquage par peinture ou autocollant). Les sentiers d'interprétation peuvent avoir un balisage particulier complémentaire.

*GR® : Grande Randonnée

**GRP® : Grande Randonnée de Pays

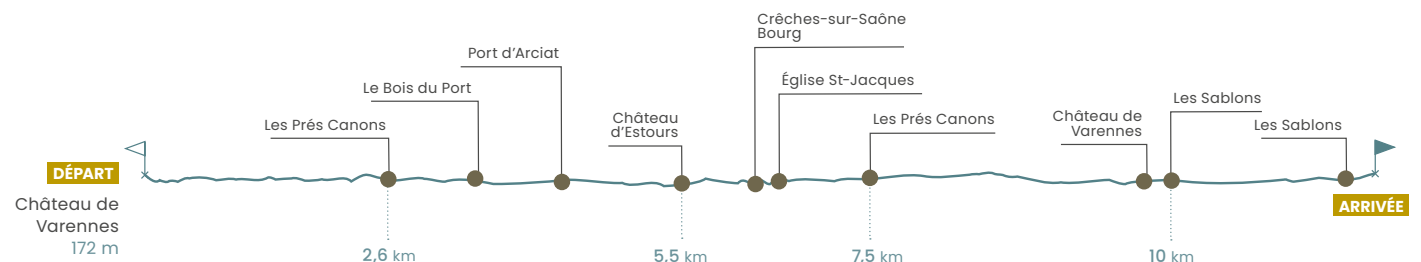


- | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

PROFIL PARCOURS

Distance **12,6 KM** | Dénivelé **5 M**

Entre lac et Voie romaine



MÂCON SUD BOURGOGNE TOURISME

1, place Saint-Pierre | 71000 Mâcon | 03 85 21 07 07
macon-tourisme.com



COFINANÇÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE